

ANNEXE 1

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DE LA COIFFURE

En complément des travaux effectués en entreprise, le centre de formation s'engage :

- à apporter les savoir-faire et les savoirs-associés aux différentes compétences à travers plusieurs activités :
 - élaboration d'un diagnostic
 - mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire
 - réalisation de techniques de base de coiffure (coupe – couleur – forme)
 - relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise
- à accompagner, en partenariat avec son tuteur, le salarié dans sa formation pour la réussite de l'examen.
- s'engage à informer l'entreprise et son tuteur des exigences de formation lui incombant par l'intermédiaire d'un livret de suivi.

CONTENU DE LA FORMATION

Réparti sur une, deux ou trois années :

- Mathématiques – Physique-chimie
- Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
- Education physique et sportive
- Langue vivante : anglais
- Arts appliqués et cultures artistiques (épreuve facultative)
- Prévention, santé, environnement
- Co-intervention mathématiques/enseignement professionnel
- Co-intervention français/enseignement professionnel
- Coupe et coiffage homme
- Coupe, forme, couleur
- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

COMPETENCES A ACQUERIR

Réaliser des prestations de coiffure

- Elaborer un diagnostic
- Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base de coiffure :
 - Coupe (femme, homme)
 - Couleur (exécuter sans concevoir)
 - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable par enroulage exécutée sans concevoir ; coiffage)

Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

Français et histoire-géographie-Enseignement moral et civique

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire-géographie et enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères données
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien.

Mathématiques-Physique-Chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Éducation physique et sportive : Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues :

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Langues vivantes : Compétences de niveau A2 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langues étrangères
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Arts appliqués et cultures artistiques (facultatif) :

- Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique
- Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine.